

ASSOCIATION CLUB de PLONGEE d'AGAY

483 Avenue du Gratadis AGAY

83 350 SAINT-RAPHAEL

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 13 MARS 2022

Le 13 mars 2022 à 14 h, se sont réunis les membres de l'Association dans les locaux du club 483 Avenue du Gratadis Agay 83 530 Saint-Raphaël.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- 1) rapport moral du Président
- 2) compte-rendu financier et approbation des comptes de l'année 2021
- 3) quitus au Président et au Comité Directeur
- 4) fixation de la cotisation 2023
- 5) questions diverses

31 sociétaires sont présents ou représentés sur les 51 membres adhérents à jour de leur cotisation à l'ouverture de l'assemblée générale ; le quorum prévu à l'article 9 1°) des statuts étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Après présentation du rapport moral par le Président et du rapport financier par le trésorier, une discussion s'engage entre les sociétaires et les membres du Comité directeur.

Après échange des différents points de vue, il est passé au vote des résolutions présentées.

EXAMEN DES RESOLUTIONS

Résolution no 1

Le rapport moral présenté par le Président du Comité Directeur est approuvé à l'unanimité.

Résolution no 2

Le rapport financier présenté par le trésorier est approuvé à l'unanimité.

Résolution no 3

Quitus est donné aux membres du Comité Directeur à l'unanimité

Résolution no 4

Les perspectives économiques liées à la guerre en Ukraine entraînent déjà une augmentation du prix du gasoil et a donc une incidence sur les charges de notre association.

Afin de tenir compte de cette difficulté d'une durée indéterminée, le Président propose de porter la cotisation d'adhésion à la somme de 20 euros et ce à compter de la présente assemblée générale.

Une discussion s'engage entre les membres et il est passé au vote de la résolution suivante :

L'assemblée décide de porter la cotisation d'adhésion au CPA à la somme de 20 euros ; cette décision est applicable à compter du 13 mars 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Resolution no 5

Le Président répond aux différentes questions qui lui sont posées.

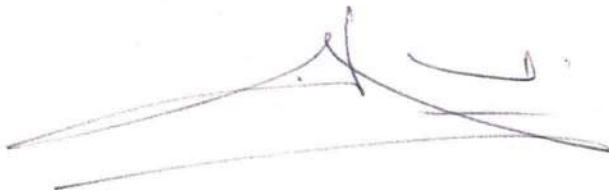
Il est rappelé que cette résolution ne fait pas l'objet d'un vote, n'ayant qu'un caractère purement informatif.

Il est annexé au présent procès-verbal le rapport moral du Président et le rapport financier du Trésorier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30

Le Président

Le Secrétaire



Rapport moral Club de Plongée d'AGAY année 2021

Conformément aux statuts, pour participer aux assemblées générales, chacun doit être adhérent et s'être acquitté de sa cotisation associative annuelle à compter du 01 janvier 2022, à l'exception des membres qui en sont dispensés membres comme les handicapés pour qui l'adhésion est gratuite.

Les activités de l'année 2021 :

Il a été délivré 184 licences. (Sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2021) réparties en 148 licences adultes, 29 licences jeunes et 7 licences enfant.

Concernant la formation:

- 8 plongeurs enfants (2 plongeurs bronze, 3 plongeurs argent et 3 plongeurs or)
- 50 niveaux 1
- 13 niveaux 2
- 11 niveaux 3
- 4 niveaux 4
- 2 PA 40 autonomes à 40 m
- 3 PE 40 encadrés à 40 m
- 1 Plongeur P5
- 12 RIFAP
- 1 moniteur Nitrox

L'activité baptême est restée équivalente aux années « précovid ». Nous avons en particulier, accueilli pour la première fois des enfants d'une école fréjussienne.

Cette activité permet non seulement de faire découvrir la plongée sous-marine, qui est un engagement de notre club, mais également de nous faire connaître pour attirer de nouveaux adhérents et partager au sein du Club nos activités associatives subaquatiques.

Je rappelle que nous facilitons l'accès à ces activités aux personnes ayant de faibles ressources (RSA, RMI ou sans ressources bien sur justificatifs récents).

Des membres de clubs d'adhérents sont venus en 2021 pour partager leurs plongées sur les sites d'Agay.

L'année 2021 a été moins impactée par la pandémie COVID qu'en 2020 si bien que nous avons pu reprendre une activité presque régulière dès avril. La saison estivale a été plutôt active et beaucoup de plongeurs ont apprécié le club.

Les formations diverses se sont échelonnées sur la période juin septembre avec la reprise fin octobre du stage de Niveau 4 de 2020 qui avait été interrompu suite à un cas positif. 4 candidats sur 5 ont satisfait aux épreuves et sont devenus guides de palanquée.

Fin 2019, le club avait subi les inondations de 2 très grosses crues consécutives les 23 novembre et 01 décembre de la rivière Agay avec plus de 20 cm d'eau dans la maison et la perte de documents et en particulier l'inondation de nos compresseurs. Il avait été décidé de les surélever sur des châssis métalliques, chantier que nous avons réalisé en mai y compris la réfection des liaisons tubulaires et distribution HP du réseau de gonflage.

Au vu de l'état de surfaces des boudins de notre semi-rigide CYANA, nous les avons fait recouvrir et renforcer en hypalon en mai pour assurer la saison.

Les travaux d'entretien divers du site, le quai d'accostage bateaux, les contrôles des équipements de plongée - bouteilles avec contrôles TIV et épreuves, ré épreuve des blocs tampons, combinaisons, masques tubas, gilets de stabilisation - et autres détendeurs ont été assurés avant la reprise. Les sièges de LA LOUVE ont été refaits à neuf ainsi que l'étanchéité du pont de notre bateau historique le KORRIGAN. Remercions tous les bénévoles actifs qui ont participé à ces travaux, certains fidèles sont même venus de loin, pour redonner au Club l'image que nous apprécions tous.

Des équipements complémentaires combinaisons et gilets stabilisateurs ont été investis ainsi qu'un compresseur à membranes d'occasion pour le Nitrox. En décembre nous avons vendu le CYANA et acheté un nouveau bateau semi-rigide d'occasion, plus large que l'ancien CYANA avec poste de pilotage à l'avant, qui permet de dégager un espace pour 18 plongeurs.

Remercions aussi David notre moniteur salarié qui a su assurer l'organisation des journées de plongées pendant la saison et lors de weekends pour des clubs extérieurs, des formations diverses et encadrer des plongeurs du Club, réparer du matériel et par sa bonne humeur participer à la vie du Club.

Remercions aussi notre monitrice Isabelle qui de juin à fin septembre nous a aidé pour former et accompagner les plongeurs et faire que cette saison se déroule avec plus de facilités et laisse de bons souvenirs à chacun.

2022 commence encore avec des perspectives incertaines : le COVID est toujours présent et peut compliquer notre activité. Souhaitons à chacun et collectivement que les mois à venir se passent du mieux possible, que cette ambiance du Club si appréciée et partagée continue avec le même esprit et que chacun profite des meilleures plongées dans le club de plongée d'Agay.

Le Président
Jean-Marc PERON



Compte-rendu financier 2021

La saison 2021 a permis d'enregistrer des recettes pour un montant de 124 306,67€ et des dépenses de 129 000,76€, ce qui fait apparaître un déficit de trésorerie de 4 694,09€. Ce manque a été financé par l'excédent de trésorerie antérieur.

Cette année nous avons pu revoir des adhérents plongeurs de clubs de l'intérieur qui n'avaient pu venir en 2020 du fait des contraintes dites sanitaires et des difficultés de déplacement. La saison d'été a été plutôt bonne avec de nombreuses formations.

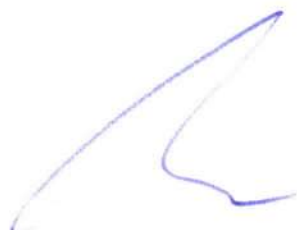
Toutefois les recettes ont bénéficié de la vente de notre bateau CYANA et de chèques de fin 2020 récupérés auprès du Crédit Agricole où ils avaient été déposés par erreur.

Concernant les dépenses, 2 investissements ont été réalisés : un compresseur à membrane d'occasion pour du Nitrox et un bateau semi-rigide équipé plongée avec poste de pilotage à l'avant et plus large d'intérieur.

En 2020 les dépenses avaient été réduites du fait des grosses incertitudes sur la fréquentation de nos membres avec la pandémie Covid et de l'état d'urgence sanitaire national. Cette année nous avons changé quelques combinaisons et gilets stabilisateurs, relevé les compresseurs pour éviter qu'ils ne soient noyés lors des crues de l'Agay (en 2019 les moteurs avaient été noyés par 2 fois), renforcer les boudins du CYANA pour assurer la saison, réaléser l'arbre de notre bateau historique KORRIGAN et changer son hélice.

Les dépenses ont été maîtrisées grâce à l'engagement des bénévoles actifs pour la très grande majorité des travaux d'entretien des matériels, équipements et infrastructures que nous avons réalisés.

Le détail des comptes est à la disposition des membres qui seraient intéressés, sur demande au Trésorier.



le trésorier
Bridon